

Les attestations fiscales : introduction

Les écoles qui offrent des services d'accueil extrascolaire aux élèves et qui les facturent aux parents via l'application Frais-comptabilité de ProEco5, peuvent imprimer des attestations fiscales en matière de frais de garde d'enfant à partir de ProEco5.

Les attestations de garderie se trouvent dans les documents individuels des élèves. Tout comme les autres documents de cette catégorie, elles peuvent être imprimées [individuellement](#) ou [en série](#). Elles reprennent des données identificatoires de l'élève, de son responsable, de l'école ainsi que des informations sur sa garde, en particulier la période pendant laquelle l'enfant a été gardé et le montant total pour cette période. Le montant total est calculé sur la base des [articles déductibles](#) en matière de frais de garde qui ont été facturés aux parents pendant la période sélectionnée ; l'école doit dès lors vérifier si ce montant équivaut bien à ce qui a été payé par les parents.